

L'ADAPTATION DES TERMES D'ORIGINE FRANÇAISE AUX TRAITS CARACTÉRISTIQUES DE LA PHONOLOGIE ROUMAINE

Dr. Alina-Magdalena Preda
alinamagdalena11@gmail.com

Abstract:

Adaptation of French terms to the specific of Romanian phonology

This article refers to the transfer of certain terms from one language to another, which is obviously more easily accomplished among languages deriving from the same genealogic group. As far as scientific terminology is concerned, geographical terms respectively, word loans can be direct and complete: the form of the word may be identical in the two languages, but the pronunciation will differ between the donor language and the recipient language. The morphological system of one of these languages can easily “ally” to that of the other language. Romanian scientific vocabulary of French origin has enlarged in a long period of time, has modernised through successive adaptations to the phonetic and phonological system specific to our language.

Key words:

Adaptation, semantics, phonology, linguistic contact, partial /total assimilation.

1. L'adaptation des termes d'origine française

Tout type d'assimilation lexicale suppose, outre les contraintes (règles, conditions) sémantiques, qui ont justifié le transfert proprement dit, des adaptations d'ordre formel, grammatical et stylistique de la langue influencée. On réalise le transfert plus facilement entre les langues qui font partie de la même famille et du même groupe généalogique. On l'a démontré, du point de vue de l'histoire de la langue roumaine, pendant le XIX^e siècle, quand on a renoncé à une bonne partie des mots empruntés aux langues de groupes généalogiques différents (les langues slaves, le grec, le turc etc.), en faveur des mots latino – romans, même si on avait fait longtemps usage des premiers dans la langue roumaine, autant dans les variantes orales, populaires (vulgaires), que dans les variantes écrites, soignées. Cependant, les problèmes d'adaptation ne posent moins de

difficultés même pas pour les emprunts des langues romanes, nées, comme le roumain, de la même « langue – mère », le latin populaire. C'est pendant presque deux millénaires d'évolution séparée du tronc commun qu'on a différencié de façon évidente et, parallèlement aux évolutions sémantiques et morpho – lexicales, les systèmes phonétiques et phonologiques de chaque langue néo – latine, les structures morpho – syntaxiques.

Ainsi, même quand on parle d'emprunts directs et totaux, peut-on trouver certains mots empruntés sans aucune modification formelle, mais que l'on prononce différemment dans les deux langues. De toute façon, ils sont peu nombreux. La plupart des emprunts subissent les adaptations phono – morphologiques habituelles¹, que ne demandent uniquement les conditions objectives des différences naturelles entre les langues, mais aussi des facteurs extralinguistiques, comme :

- a) la voie de pénétration des mots étrangers dans la langue roumaine (orale/ écrite ; populaire (vulgaire)/ culte (soignée) ;
- b) l'époque de la pénétration des mots étrangers dans la langue roumaine (l'antiquité, la modernité, postérieure à la formation de la langue littéraire supra - dialectale) ;
- c) le degré d'utilisation de l'emprunt dans la langue roumaine (utilisation fréquente/ utilisation rare, réservée aux langages de spécialité, qui correspond souvent à l'assimilation partielle) etc.

Dans ces situations mentionnées on réalise la classification des problèmes de l'assimilation, en appliquant les principes de la grammaire contrastive typologique².

Avant d'essayer de systématiser les aspects proprement dits des adaptations, nous nous proposons de schématiser la façon dont les conditions extralinguistiques énumérées plus haut se sont manifestées, dans le cas de la relation particulière français – roumain et de la terminologie géographique.

a) *Emprunts oraux et emprunts par voie écrite*

¹ Pour les problèmes généraux des adaptations que la langue bénéficiaire subit dans le cadre des contacts linguistiques, cf. Marius Sala *Limbi in contact*, Bucarest, Ed. Enciclopedica, 1997. A retenir la théorie de L. Testière, qui, en 1939, soutenait que le système morphologique d'une langue peut « s'allier » très bien avec le système morphologique d'une autre langue (*apud* Liliana Ionescu-Ruxandoiu ; Dumitru Chitoran, *Sociolinguistica*, Bucarest, Editura Didactica si Pedagogica, 1975.).

² Pour les problèmes théoriques et pratiques de la contrastivité, nous avons utilisé Teodora Cristea, *Elements de grammaire contrastive. Domaine français – roumain*, Bucarest, E.D.P., 1977, P. Gh, Barlea, 2000 ; Th. Hristea, 1968 etc.

Comme les deux langues ont des systèmes orthographiques différents, au moins à l'époque actuelle de la langue (il s'agit de la langue roumaine, parce que la langue française a utilisé le même système le long de son évolution, à l'exception de quelques adaptations), les différences formelles des mots, causées par les formes concrètes d'influence – orale ou écrite – peuvent être relativement facile à établir. La certitude de ces différences est conférée par le fait que l'écriture française se base sur le principe étymologique, tandis que l'écriture roumaine se conforme au principe phonétique (en fait, phonologique). Par conséquent, les mots français qui ont pénétré par voie écrite dans la langue roumaine présentent des particularités plus proches de l'orthographe de la langue donatrice. Cela se passe, évidemment, sans reprendre de façon intégrale les règles de la correspondance entre lettres et sons de cette langue, mais en suivant la règle du roumain, dans certaines conditions, qu'on a pu systématiser et codifier, en grande partie, dans la linguistique roumaine³. De même, les mots qui ont pénétré par voie orale ont été prononcés, bien sûr, ce qui signifie que leur aspect formel s'éloigne de façon évidente de l'aspect originale⁴. Les deux cas impliquent de nombreux problèmes de correspondance, surtout en ce qui concerne les sons et les lettres inexistants dans la langue roumaine, aux variations, inconséquences et approximations (estimations) inévitables dans telles situations.

- *Les mots entrés par voie orale*

Moins nombreux dans la langue roumaine, par rapport à la totalité des emprunts, ces mots représentent la meilleure preuve du bilinguisme franco-roumain, dans la variante strictement culturelle mentionnée plus haut. Si on regarde les choses d'un autre côté, ils représentent à coup sûr *des emprunts directs*. Dans les langages de spécialité, de tels emprunts sont extrêmement rares, parce que le transfert de terminologie suppose tout d'abord des études de spécialité, le support écrit des manuels, des traités etc. :

Barrage,
Canal,
Colline,
Colonne,
Falaise,
Plage,
Site, etc.

³ Cf. Th. Hristea, p.60-61.

⁴ Cf. Ana Goldis-Poalelungi, 1973, p.68-101.

Ils ne présentent pas la forme écrite de ces mots en français, mais la forme prononcée : *barrage, canal, colline, colonne, falaise, plage, site*).

Un cas évident d'emprunt par voie orale est représenté par les mots dont les terminaisons sont *-ille, -illon, -illage* etc., où la version roumaine ne prend plus de *-l*, même pas dans la variante simple, comme dans le cas des mots *pavilion* ou *grilaj*. Si on a donné jusqu'ici des exemples d'emprunts par voie écrite, un terme géographique de type *turbion* est certainement un emprunt par voie orale, parce que le groupe *-ill-* a entièrement disparu, conformément à l'aspect prononcé : fr. *tourbillon* [turbi:on].

Les mots entrés par voie écrite

En roumain, le support écrit est la modalité la plus utilisée pour introduire la terminologie géographique et toute autre terminologie. Le critère phonétique roumain met en évidence cette vérité :

Aurore (polaire)

Autochtone

Bauxite

Centrale (électrique de réseau de chaleur, hélioélectrique, hydroélectrique, nucléaire, thermique etc.)

Centre (administratif, civique, commercial, historique, industriel, urbain)

Cyclone

Si ces termes avaient été assimilés par voie orale, on les aurait prononcés comme on les avait écrit, parce que dans la langue roumaine fonctionne le principe phonétique (en fait phonologique) de la correspondance entre son et lettre, mais dans la variante roumaine de ceux-ci. On aurait fait la différence surtout par l'entremise de ces lettres ou groupes de lettres qui ont d'autres correspondances sonores en français (*h* muet par exemple), mais qui s'écrivent, en vertu du principe orthographique.

De cette façon, les mots qui contiennent le groupe vocalique *au[o]* en français auraient dû être donnés en roumain par *o* : #*orora*, *oto[h]ton*, *boxita*, tout comme les groupes consonne - voyelle du type *ce, ci* de la langue française, propre au son [s] seraient devenus conformément à l'une des particularités les plus prégnantes de la phonétique roumaine (comparable quand même à l'italien, dans ce sens), le son [č] : #*siclon*, *siclu*, *sirc*, *sircuit* ; dans le cas du groupe *c+e* suivi de *n*, on aurait dû donner par [o] en roumain : #*sontrala*, *sontru* etc. la prononciation nasale accentuée de la langue française, qui transforme en [ã] les voyelles provenues de la propagation régressive de la prononciation nasale.

De nombreux mots qui commencent par la consonne *h* auraient été soumis aux traitements propres. La série de ces mots est très grande, parce que le son en question représente l'initiale de plusieurs préfixes ou préfixaux d'origine grecque du langage scientifique de circulation internationale : *halo-*, *hélio-*, *hétéro-*, *hydro-*, *hyper-*, *halo-*, *homo-* etc. Comme dans la langue française, ils se manifestent graphiquement, mais ne se prononcent pas, leur présence dans les termes empruntés par la langue roumaine est la preuve évidente du transfert par écrit, autrement, les mots proprement dits auraient été donnés sans ce *h* : *#alou*, *asură*, *ectar*, *eliosontrală*, *idrologie*, *omosferă*⁵

Dans des situations relativement comparables on aurait trouvé des mots qui contiennent, dans la langue d'origine, les groupes *in* (du préfixe identique ou de *inter-*), *-ment* (le suffixe adverbial, rencontré aussi dans des formes substantivées), *-on* final (des mots d'origine grecque restés presque inchangés en français), de même que ceux qui contiennent les groupes *ge*, *gi* se comportant de façon similaire que les groupes *ce*, *ci* ; dans ces derniers cas, les mots empruntés par voie orale auraient eu un *j* correspondant en roumain, tandis que la version écrite a facilité le maintien du groupe original, mais dans la variante phonétique roumaine, [g].

Dans cette situation il y a des mots tels que : *interfluviu*, *nivelment*, *orogen*, *orogeneză*, *ozon* etc.

Finalement, les mots composés basés sur l'association suffixale / préfixale d'origine grecque, association usuelle dans les terminologies scientifiques, avec la situation spéciale dans laquelle la voyelle finale (de liaison) *-o* revient, de la fin du premier élément, à l'initiale du deuxième élément, confèrent aux emprunts roumains l'aspect de mots qui contiennent une voyelle double (en hiatus). Or, la langue roumaine n'a de consonnes ou de voyelles doubles ni dans son lexique hérité, ni dans les anciennes créations, autochtones. D'ailleurs, on le sait bien que dans l'orthoépie roumaine on évite de joindre des voyelles aux sons pleins de toute sorte, mais pas même dans la variante écrite de la langue. Par conséquent, les mots

⁵ En ce qui concerne la totalité du lexique roumain d'origine française, les inconséquences se maintiennent encore de nos jours n'étant pas explicables uniquement par les différentes étapes où les mots en question ont pénétrés dans la langue roumaine. Par exemple, à partir de la même paire de préfixoïdes/suffixoïdes on forme deux types différents de concrétisations orthographiques des dérivés intégrés dans le vocabulaire de la langue roumaine: *heterolex/homolex* (*heterosexual/homosexual* etc.), mais *eterogen/omogen*, vois aussi, rom. *Oribil* (<fr. *horrible*), mais rom. *Hotel* (<fr. *hôtel*), cf. P. Gh. Barlea; R. M. Barlea, 2000, p.83.

qui contiennent des voyelles doubles (du même type) sont certainement des emprunts d'autres langues et, en plus, des emprunts par voie écrite :

Zoocénose, zoophage, zooplancton, zootechnique, etc.

- Tout comme dans le cas du vocabulaire général de la langue roumaine, le lexique géographique contient aussi quelques exemples de mots qui entrent dans la catégorie de la double possibilité de pénétration, écrite et orale. C'est le cas d'un mot, comme *bord*⁶. La variante orale de la réception en roumain est restée dans le circuit général, usuel, sous la forme *bor* « *marginea circulară, răsfrântă, care înconjoară calota unei pălării* » (DEX, s.v.). la variante écrite a pénétré dans le langage de spécialité du transport maritime et de la géographie économique, sous la forme de rom. *bord*. Il est évident que le terme s'est répandu avec cette forme en roumain, grâce aux documents de transport, du « *journal de bord* » et d'autres écrits obligatoires dans les domaines en question.

Cela disant, la terminologie géographique française influence par toutes les voies habituelles la terminologie roumaine – orale, écrite, mixte -, avec la prépondérance de la voie écrite, normale dans tout langage scientifique.

b) Les emprunts indirects et les emprunts directs

Nous avons montré plus haut que le même mot d'origine française peut avoir deux formes différentes dans deux étapes différentes de la langue roumaine. L'exemple le plus pertinent est justement le mot générique du lexique de spécialité que nous étudions:

gheographie

vs

geografie.

Dans le premier cas, il s'agit de la réception du mot en question du grec, russe, allemand, langues qui ont eu le rôle de fournisseur du langage géographique roumain avant le français. Cependant, dans l'immédiate période qui a suivi, les textes français ont occupé une place de plus en plus importante dans les études de spécialité, en précisant que les premières traductions du français ont été faites, de même, par la filière grecque, russe etc. Si bien que, même si le terme auquel nous faisons référence ici est pris de la *Géographie universelle* (1770), de Buffier, on a fait sa transposition selon l'intermédiaire russe, avec la palatalisation des groupes *ge*, *gi*, d'où

⁶ A retenir que le roumain ne garde que pour éphéméride un sens usuel de la terminologie géographique française *bord* (*de mer*), « *bordul (marii)* », mais aussi de la rivière, de l'océan etc., d'où les dérivés du type : *a aborda, a deborda, a transborda*, empruntés, quand même, par le roumain, cf. DEX et MG, s.v.

résulte la forme *gheo-* du premier élément de la fausse dérivation aux préfixaux (en fait, il s'agit d'une composition).

Dans cette situation il y a des mots dérivés avec le suffixe *-ique* du français, donnés par l'entremise du (par l'intermédiaire du) suffixe correspondant slave *-iceskij* :

fr. *géographique* > rus. *gheograficeskij* > roum. *gheograficesc*
fr. *magnétique* > rus. *magneticeskij* > roum. *magneticesc*
fr. *tropiques* > rus. *tropiceskij* > roum. *tropicesc/tropicesti*.

De même, les groupes *ce*, *ci*, discutés plus haut, qui donnent le [s] en français, ont l'équivalent [tz] en russe. Par conséquent, la forme roumaine ancienne prend cette variante phonologique, avant de refaire le mot en conformité avec le système phonologique de la langue roumaine. Dans le cas des mots qui contiennent ces phonèmes se produit encore un phénomène phonétique, typique de notre langue : la fermeture de la voyelle *e* à *ă*, après certaines consonnes :

fr. *cercle* (polaire) > rus. *tzerkoli* > roum. *fărc*
fr. *centre* > rus. *tzentr* > roum. *făntru*.

Certains termes sont restés avec ce [tz] en roumain, cf. *comerf*⁷.

Les mots transmis du français en roumain par l'intermédiaire du grec supportent eux - aussi le même type de traitement. Les verbes du premier groupe du français, beaucoup d'entre eux dénominatifs des noms, qui expriment des phénomènes ou des procès naturels et humains géographiques, ont été donnés dans la première moitié du XIX^e siècle et même quelques décennies plus tard, jusqu'en 1870, par l'intermédiaire du suffixe verbal du néo-grec *-(a)rīsi* :

fr. *hydrater* > gr. *hydrarisi* > roum. *hidrarisi*
fr. *migrer* > gr. *migrarisi* > roum. *migrarisi*.

Dans ce cas, certains termes ont gardé la forme initiale même dans la langue roumaine contemporaine, cf. *aerisi*.

A partir de l'année 1795 et, surtout après 1850-1870, on a réalisé les traductions soit par l'intermédiaire de l'italien, soit, le plus souvent, directement du français. Dans ces conditions, la forme des mots roumains change, et les anciens emprunts sont révisés eux – aussi phonétiquement, aux exceptions montrées.

c) *Diachronie et synchronie dans l'adaptation des termes géographiques roumains d'origine française*

⁷ Dans ce type de cas, l'étymon latin *commercium* n'est pas exclu ou, dans tous les cas, la soi-disant étymologie multiple (cf. DA, DEX s.v.).

On a déjà atteint le problème dans les paragraphes antérieurs, parce qu'il est étroitement lié des deux aspects discutés plus haut – la voie de pénétration du terme géographique en question dans la langue roumaine, autant sous l'aspect de la relation oral/écrit, que sous l'aspect direct/indirect. Il est évident que les variantes *gheografia*, *gheograficesc*, *țarc*, *țantru*, *hidrarisi* font partie de l'antiquité, antérieure aux grands changements des années 1850-1870 de la langue roumaine littéraire. Il arrive très souvent que, après ces années, ne change pas uniquement la forme, mais aussi le sens de certains mots. Par exemple, dans la terminologie moderne, *cercle* ne peut avoir uniquement le sens de « circonférence », mais aussi de « surface plane (souvent imaginaire) »; dans la géographie moderne, la notion est incluse dans des termes tels que *le grand cercle*, *le cercle polaire*, *les mériadiens*, *les tropiques* et *l'équateur*, qui, de toutes les parallèles, est, lui-aussi, un grand cercle.

Dans notre étude, ceux qui nous concernent sont la forme et les sens actuels de la terminologie géographique d'origine française; l'analyse diachronique demanderait d'autres approches, envisageant d'autres points de vue. Nous aurions dû montrer, par exemple, la manifestation d'autres phénomènes phonétiques qui accompagnent déjà ceux que nous avons mentionnés déjà plus haut, tels que le comportement de -s- intermédiaires dans le cadre des mots au contenu géographique empruntés avant et après les années 1850-1870. Les variantes sourdes/sonores de ce phonème dans l'évolution du même mot roumain pris du français établissent l'ancienneté dans l'histoire de la langue roumaine, implicitement dans le lexique géographique roumain.

mesosoic vs *mezozoic*
mesospheră vs *mezosferă*.

Les chercheurs qui ont consacré leurs études aux aspects historiques des contacts linguistiques franco-roumains ont décrit en détail les procès qui ont marqué les emprunts lexicaux de tous les registres et niveaux de la langue, inclusivement des langages de spécialité⁸.

En ce qui nous concerne, nous nous sommes limités à faire une courte présentation de ces étapes, nécessaire pour mettre en relief le stade actuel des emprunts de termes géographiques du français en roumain.

2. Les particularités phonétiques de l'adaptation des emprunts directs

Comme tout contact linguistique, l'assimilation phonétique des mots d'une langue à une autre langue se confronte, tout d'abord, avec le problème

⁸ Cf. Adam Weinsberg, « Le français et les « néologismes » roumaines », en : *Kwartalnik neofilologiczny*, XIC, 1, 1967, p. 25 sqq. ; Ana Goldis-Poalelungi, *loc. cit.*

des différences de système phonétique. En principe, dans le cas de la relation français – roumain, ce problème se manifeste par deux grandes séries de faits concrets :

a) phonèmes et phénomènes phonétiques spécifiques à la langue française, mais inexistant dans le système de la langue roumaine :

- les voyelles [ø], [œ], [ü]
- les semi – voyelles [y], [w] etc.
- les différences de nasalisation pertinente (voyelle + la consonne *n*)
- Le groupe de consonnes *qu* [kw; gw] §.a.

b) phonèmes et phénomènes phonétiques spécifiques à la langue roumaine, mais inexistant dans le système de la langue française :

- les voyelles ā, ī (â)
- les consonnes affriquées palatales č, ġ, qui proviennent de l’association de *c* et de *g* avec *i* ou *e*
- la palatalisation donnée graphiquement par *che, chi, ghe, ghi* etc.

Au passage des mots de la terminologie géographique française à la terminologie géographique roumaine, on remarque l’effort des traducteurs et des utilisateurs du langage en question de trouver les meilleures solutions, de réduire autant que possible ces discordances, de remplacer les sons spécifiques de la langue - base avec des sons qui se rapprochent, autant que possible – comme lieu et façon d’articulation – de la langue -cible. En dépit de tous les efforts, dans le processus massif de transfert par la voie de l’emprunt proprement dit, on constate de nombreuses formes hésitantes, concurrentes, des cas de doublets et même de triplets phono -morphologiques. On peut poursuivre ce phénomène surtout en diachronie. On peut constater que, dans différentes étapes du contact linguistique français – roumain, le même mot emprunté du français reçoit des aspects phonétiques différents dans la langue, en fonction de la voie par laquelle il a pénétré (écrit/oral), en fonction de l’intermédiaire étranger qui a facilité la relation en question (le grec, le russe, l’allemand, l’italien) et, pas en dernier lieu, en fonction du degré d’évolution de la langue roumaine, dans sa variante littéraire. Mais il y a souvent la même situation, même dans le cas de la synchronie. Des formes concurrentes, des hésitations dans la structure d’un ensevelissement sonore en conformité avec la structure phono –morphologique de la langue roumaine, peuvent apparaître dans la même période de temps et, parfois, même chez le même traducteur et dans le même texte.

En ce qui concerne la terminologie géographique, nous poursuivons, premièrement, les aspects généraux de l'assimilation phonologique, sans détails diachroniques. Autrement dit, nous pouvons considérer que notre analyse vise la perspective synchronique de ces phénomènes linguistiques.

- *Le traitement des voyelles*

- fr. *oe* [ö] devient roum. *o*: *équateur* > *ecuator*
facteur > *factor* (de *mediu*,
pedogenetic etc.)
migrateur > *migrator*
roum. *u*: *fleuve* > *fluviu*
roum. *oe*: *foehn* > *foehn*, cf. și
*loess*⁹
roum. *oa*: *nébuleuse* > *nebuloasă*
- fr. *u* [ü] devient roum. *iu*: *abrupt* > *abrupt*
allure > *aliura*
roum. *u*: *cuvette* > *cuvetă*
dureté > *duritate*
écluse > *ecluză*
- fr. *e* [ə] (*e mut*) devient roum. *e*: *déflation* > *deflație*
déjection > *dejecție*
delta > *deltă*
déchet > *deșeu*
roum. *ă*: *argile* > *argilă*
averse > *aversă*
avalanche > *avalanșă*
capitale > *capitală*
planète > *planetă*
roum. *u*: *baromètre* > *barometru*
roum. *ø*: *néoderme* > *neoderm*
autotrophe > *autotrof*
pétrole > *petrol*
- fr. *eau* [o] devient roum. *ou*: *plateau* > *platou*
roum. *o*: *careau* > *caro*
roum. *ea*: *réseau* > *rețea*
- fr. *au* [o] devient roum. *au*: *faune* > *faură* (voyelles en hiatus)

⁹ Dans le cas des mots empruntés par le français d'autres langues. *Foehn*, par exemple, provient du français suédois, où il représente une adaptation du lat. *Favonius* (« vent favorable »). *Loess* est emprunté de l'allemand *Loess*, cf. fr. suéd. *Lösch*.

- Le traitement des consonnes

- fr. *c* suivi de *e* ou *i* devient en roum. [č]: *centrale* > *centrală*
circuit > *circuit*
 - fr. *c+e* muet, en position finale, devient en roum. [tă]:
convergence > *convergență*
 - la règle reste valable aussi dans le cas fr. *y*: *cycle* > *ciclu*
(vegetal)
 - en position finale *c+i* peut devenir *t*: *convergence* >
convergență
 - fr. *ch* [š] devient en roum. *ch* [h]: *architecture* > *arhitectură*
s [š]: *flisch* > *fliș^{II}*
hachure > *hașură*
niche > *nișă*
converger > *convergență*
drénage > *drenaj*

¹⁰ Le mot français représente une abréviation de la forme *cargo*, qui a donné aussi, en roumain le mot *cargobot*. La forme initiale française provient de l'anglais *cargo-boat*.

¹¹ Le français *flisch* est ici un emprunt direct de l'allemand *Flisch*.

-
- forage > *foraj*
- fr. *h* initial devient en roum. *h:hydrologie* > *hidrologie*
hydraulique > *hydraulic*
hôtel > *hotel*
roum. *ø:horizon* > *orizont*¹²
humain > *uman*
 - fr. *h* aspiré devient roum. *h:hégémonie* > *hegemonie*
roum. *ø: hygiène* > *igienă*
 - fr. *j* devient en roum. *j: jonction* > *joncțiune*
roum. *i:projet* > *proiect*
 - fr. *ph* devient roum. *f: cartographie* > *cartografie*
géographie > *geografie* etc.
 - fr. *qu* [k] devient rom. *c: quartier* > *cartier*
roum. *cu: équateur* > *ecuator*
roum. *chi: équidistance* > *echidistanță*
 - fr. *-s-* intervocalique devient roum. *z: abrazion* > *abraziune*
érosion > *eroziune*
orogénèse > *orogeneză*
 - Parfois, même *-ss-* (double *s*) devient en roum. *z: bassin* > *bazin*¹³
 - *t+i* devient en roum. *ti: adduction* > *aducție* > *aducțiune*
action > *acțiune*
 - Les consonnes doubles du français deviennent consonnes simples en roumain :
 - fr. *accumuler* > rom. *acumula*
 - fr. *adduction* > roum. *aducțiune*
 - fr. *commune* > roum. *comună*
 - fr. *barrage* > roum. *baraj*
 - fr. *flottation* > roum. *flotație* s.a.
 - Certaines consonnes sourdes (*t*, par exemple) tombent avant les palatales sourdes ou sonores, au passage du français au roumain : *avant-poste* > *avanpost*

¹² L'origine française du roum. *orizont* est discutable, à cause de la présence du *-t* final. Celle-ci justifierait plutôt l'origine grecque ou latine *horizon*, *-tis*, peut-être même l'origine italienne *orizzonte*. Par conséquent, les dictionnaires roumains préfèrent indiquer une étymologie multiple, cf. DEX s.v.

¹³ Le mot a, de toute façon, un comportement phonétique atypique dans le procès d'assimilation, parce que dans la version roumaine la nasalisation de la syllabe finale *-in* manque, et *-ss-* est donné, d'habitude, par le *-s-* roumain (cf. fr. *assassin* > rom. *asasin*)

-
- La nasalisation du français se propage en degrés différents dans les mots roumains :

fr. bassin > roum. *bazin*¹⁴
fr. *érosion* > roum. *eroziune*
fr. *cadran* > roum. *cadran*
fr. *contemporain* > roum. *contemporan*
fr. *inondation* > roum. *inundație*.

Il y a encore beaucoup d'autres particularités phonétiques qui caractérisent les termes géographiques roumains qui proviennent du français (*e* muet > *eo* ou *ă*, *au* [o] > *au* etc.). Cependant, celles que nous avons exemplifiées ici sont suffisantes pour apporter de nouvelles informations concernant la nature des termes géographiques roumains empruntés du français ou, de toute façon, pour confirmer des données obtenues de l'analyse de ceux-ci, mais étudiés d'une autre perspective.

À la fin de cette étude, quelques conclusions s'imposent.

Premièrement, les emprunts se sont réalisés par voie écrite, dans la plupart des cas ; le maintien des terminaisons en consonne, l'existence de certaines possibilités d'adaptation réductibles à un nombre relativement petit d'invariantes confirment entièrement cette chose ;

Deuxièmement, les emprunts ont été faits pendant une longue période de temps et ils ont été soumis à certaines adaptations successives au système phonétique et phonologique de la langue roumaine, de sorte qu'on maintient le statut de termes scientifiques, néologiques, qui ont contribué à la modernisation de la langue roumaine littéraire.

Bibliographie

- BÂRLEA, P. Gh., „Prefața *Gramaticii* lui Ioan Heliade Rădulescu”, în: *Limba și Literatura Română*, S.S.F., București, VII, 1981, nr. 3, p. 19-22.
BÂRLEA, Petre Gheorghe; BÂRLEA, Roxana-Magdalena, 2000, *Lexicul românesc de origine franceză*, București: Editura Bibliotheca.
BÂRLEA, Petre Gheorghe; CERKEZ, Matei, 2005, *Limba română. Fonetica și vocabular*, București: Ministerul Educației și Cercetării.
BÂRLEA, Petre Gheorghe, 2009, *Limba română contemporană*, București: Editura „Grai și Suflet – Cultura Națională”.

¹⁴ On maintient la nasalisation pour les voyelles roumaines *a*, *e*, *o*, mais moins qu'en français. On ne donne pas graphiquement les nasales françaises *ã*, *œ*, *õ* en roumain, même si on les maintient d'une certaine façon dans la prononciation. On donne graphiquement tels quels les préfixes nasaux du français *im-*, *in-* : *inscripteur* > *inscriptor*.

-
- BIDU-VRĂNCEANU, Angela (coord.), 2000, *Lexic comun, lexic specializat*, Bucureşti: Editura Universităţii.
- CRISTEA, Teodora, 1977, *Eléments de grammaire contrastive. Domaine français-roumain*, Bucureşti: Editura Didactică şi Pedagogică.
- DENSUSIANU, Ovid, 1919, *L'âme roumaine et l'âme française*, Paris.
- DEROY, Louis, 1956, *L'emprunt linguistique*, Liège: Presses de l'Université, p. 224.
- GHEȚIE, Ion (coord.), 1997, *Istoria limbii române literare. Epoca veche (1532-1780)*, Bucureşti: Editura Academiei.
- GOLDIŞ-POALELUNGI, Ana, 1973, *L'influence du français sur le roumain. Vocabulaire et syntaxe*, Paris: Belles Lettres.
- GRAUR, Al., 1970, „Etymologie collective”, în: *Linguistique contemporaine. Hommage à Eric Buyssens*, Université Libre de Bruxelles, p. 80-86.
- HRISTEA, Theodor (coord.), 1984, *Sinteze de limbă română*, Bucureşti: Albatros.
- HRISTEA, Theodor, 1997, „Tipuri de calc în limba română”, în: *Limbă şi literatură*, nr. 3-4, p. 10-29.
- ROSETTI, Al., 1978, *Istoria limbii române. I. De la origini până în secolul al XVII-lea*, Bucureşti: Editura Științifică și Enciclopedică.
- TAILLON, L., 1959, *Diversité des langues*, Montreal: Atelier.
- TUFESCU, V., *Cu privire la terminologia geografică*, în: SCGeogr, XVIII, 1971, nr. 2, pp. 203-206.
- WEINSBERG, Adam, „Le français et les «néologismes» roumaines”, în: *Kwartalnik neofilologiczny*, XIC, 1, 1967, pp. 25-40.

Dictionnaires:

- BIDU-VRĂNCEANU, Angela; CĂLĂRAŞU, Cristina; IONESCU-RUXĂNDIU, Liliana; MANCAŞ, Mihaela; PANĂ-DINDELEGAN, Gabriela, 1997, *Dicționar general de științe. Științele limbii* (DSL), Bucureşti: Editura Științifică. Ediția a doua, 2005, Editura Nemira.
- Dicționarul Explicativ al Limbii Române* (DEX), 1996, Ediția a II-a, Bucureşti: Editura Univers Enciclopedic.
- NEGREANU, Aristeia, 1987, *Dicționar frazeologic francez-român*, Bucureşti: Editura Didactică şi Pedagogică.